

Montréal, le 3 octobre 2018

Monsieur François Legault

Premier Ministre désigné du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier, 3e étage
835, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, il faut poursuivre le travail

Monsieur le Premier Ministre désigné,

L'évolution du marché du travail au Québec est devenue la préoccupation majeure des employeurs québécois. En octobre 2016, un sondage effectué pour le compte du Conseil du patronat du Québec (CPQ) révélait que 70 % des entreprises, toutes tailles confondues, éprouvent des difficultés de recrutement. La Banque de développement du Canada (BDC) révélait plus récemment que la situation ne fait qu'empirer, et que les déficits de main-d'œuvre ne se résorberont pas avant au moins une dizaine d'années.

Cette constatation avait amené le CPQ à tirer la sonnette d'alarme auprès de tous les intervenants sur les enjeux de main-d'œuvre ; ce qui a conduit le gouvernement à organiser un rendez-vous national sur la main-d'œuvre en février 2017 et y déléguer non seulement le premier ministre, mais également tous les ministres concernés.

À l'instigation du CPQ, le gouvernement a par la suite élaboré une Stratégie nationale sur la main-d'œuvre (SNMO), dévoilée en mai dernier, et qui est dotée d'un financement de plus de 1,3 G\$. Cette stratégie est une feuille de route appuyée par toutes les parties prenantes du marché du travail — partenaires d'affaires, syndicats, groupes communautaires, milieu de l'éducation et organismes gouvernementaux — en vue de relever les défis de l'emploi.

L'enjeu de la main-d'œuvre est sans hésitation la première difficulté à laquelle se heurtent les employeurs. L'impossibilité de pourvoir des postes vacants — il y en a plus de 100 000 au Québec présentement — a des conséquences autant sur le plan économique, social, sur la vitalité des régions et sur les finances publiques.

Après le 1^{er} octobre 2018

L'arrivée d'un nouveau gouvernement est l'occasion de réitérer un engagement de toutes les parties prenantes à la SNMO, laquelle, rappelons-le, n'est pas une stratégie politique, mais un consensus émanant des partenaires du marché du travail. Nous comptons donc sur l'engagement des nouveaux élus pour donner suite à cette stratégie nationale et mettre de l'avant des mesures concrètes pour permettre à l'économie du Québec de poursuivre sa croissance et au réseau de l'éducation de remplir sa mission de faire réussir tous les élèves.

Le défi est de taille ! Dans la prochaine décennie, c'est un million et demi d'emplois au net qui seront à combler. La grande majorité de ces emplois consisteront à remplacer les départs à la retraite et environ 20 % résulteront de la croissance économique. En matière de prospérité collective, c'est probablement le plus grand défi auquel le Québec est confronté.

Rappelons les faits :

- Un peu plus de 50 % des personnes qui vont occuper ces emplois sont actuellement sur les bancs d'école, ce qui met à l'avant-plan la nécessité d'avoir un système d'éducation et de formation bien arrimé aux besoins du marché et qui tient compte des intérêts des élèves ;
- Près de 25 % de ces postes devront être comblés par des nouveaux arrivants, mettant en lumière la nécessité d'être plus proactifs en matière d'intégration, de francisation, de régionalisation, d'accompagnement et de la reconnaissance des compétences ;
- Enfin, l'autre 25 % devra être comblé par des personnes qui sont actuellement sous-représentées dans le marché du travail, principalement des travailleurs potentiels issus des communautés autochtones, de personnes en situation de handicap, de travailleurs d'expérience ou de personnes en réinsertion sociale.

Les gestionnaires jouent un rôle de premier plan dans la réponse aux défis qui découlent de ces nouvelles réalités. Les employeurs qui ont des politiques de ressources humaines (RH) efficaces ont plus de chances de garder leurs employés actuels et d'en attirer de nouveaux. Cependant, ces employeurs et ces gestionnaires ont besoin d'être accompagnés avec de l'expertise et le soutien gouvernemental.

La liste des 47 mesures proposées dans la SNMO permet de créer un environnement favorable à l'obtention des compétences requises, et nous sommes d'avis que trois priorités devraient figurer à l'ordre du jour du nouveau gouvernement :

- **Disposer de suffisamment de travailleuses et de travailleurs**, notamment en luttant contre le décrochage scolaire et en promouvant les programmes de formation professionnelle et technique, en facilitant l'accès des employeurs au recrutement international, en développant une stratégie de recrutement et de rétention des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires et une stratégie de rétention des étudiantes et étudiants étrangers, en ciblant les travailleuses et travailleurs expérimentés, en favorisant la formation, l'intégration des personnes en situation de handicap au marché du travail, en soutenant la formation, l'intégration et le maintien en emploi des membres des communautés autochtones.
- **Accompagner les employeurs** en offrant une panoplie d'outils de sensibilisation et d'aide aux nouvelles conditions du marché du travail et aux façons d'y faire face, en mettant en œuvre, sous forme de projets pilotes, des initiatives novatrices destinées aux employeurs qui répondent aux enjeux du marché du travail régional, et en élargissant le Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires, de même qu'en bonifiant le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail.
- **Améliorer la flexibilité et l'agilité dans le développement des compétences** par la révision de la gestion de l'offre de formation pour l'assouplir et l'adapter aux réalités des régions, le développement des projets d'apprentissage ou la mise en œuvre de compétences en milieu

de travail, en favorisant le développement de l'offre d'alternance travail-études, par l'amélioration de la reconnaissance des acquis et des compétences et en développant l'offre de formation continue au collégial et en formation professionnelle qui réponde aux besoins du marché du travail, particulièrement l'offre de formation continue en ligne. Les élèves doivent également bénéficier de mesures de soutien et d'accompagnement dans le cadre de leur formation.

En parallèle, il apparaît fondamental aux yeux des employeurs que le cadre législatif soit compatible avec les difficultés qu'ils éprouvent à recruter et à retenir leur main-d'œuvre. Surtout, être prudent quant au fardeau des employeurs qui est déjà le plus lourd en Amérique du Nord. La Loi sur les normes du travail doit, notamment, continuer à répondre aux situations complexes auxquelles de nombreux employeurs sont confrontés.

L'urgence d'agir

Dans ce contexte, les associations membres du CPQ s'unissent d'une seule voix pour appeler le gouvernement à agir rapidement et lui offrir leur collaboration. Dans la foulée de la reprise des travaux parlementaires et avant la mise à jour économique, nos associations vous convient, ainsi que les ministres responsables, à une rencontre pour discuter des mesures à prendre pour apporter une solution aux déficits de main-d'œuvre.

Nous espérons que le gouvernement entendra nos préoccupations et saura apprécier les solutions que nous préconisons afin d'y donner suite concrètement.

Vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous prions de recevoir l'expression de nos meilleurs sentiments.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations distinguées.

Conseil du patronat du Québec (CPQ)	<i>Yves-Thomas</i>	<i>Dorval</i>	<i>Président-directeur général</i>
Alliance numérique	<i>Catherine</i>	<i>Émond</i>	<i>Directrice générale</i>
Association béton Québec (ABQ)	<i>Luc</i>	<i>Bédard</i>	<i>Directeur général</i>
Association canadienne des carburants (ACC)	<i>Carol</i>	<i>Montreuil</i>	<i>Vice-président de l'est du Canada</i>
Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes (ACCAP)	<i>Lyne</i>	<i>Duhaime</i>	<i>Présidente</i>
Association de la construction du Québec (ACQ)	<i>Luc</i>	<i>Bourgoin</i>	<i>Directeur général</i>
Association de l'aluminium du Canada (AAC)	<i>Jean</i>	<i>Simard</i>	<i>Président et chef de la direction</i>
Association de vitrerie et fenestration du Québec (AVFQ)	<i>Gilbert</i>	<i>Lemay</i>	<i>Vice-président à la direction</i>
Association des agences de communication créative (A2C)	<i>Dominique</i>	<i>Villeneuve</i>	<i>Présidente-directrice générale</i>
Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ)	<i>Anne</i>	<i>Carrier</i>	<i>Présidente</i>
Association des brasseurs du Québec (ABQ)	<i>Patrice</i>	<i>Léger-Bourgoin</i>	<i>Directeur général</i>

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ)	<i>Gisèle</i>	<i>Bourque</i>	<i>Directrice générale</i>
Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA)	<i>Pierre-Alexandre</i>	<i>Blouin</i>	<i>Président-directeur général</i>
Association des employeurs maritimes (AEM)	<i>Stéphane</i>	<i>Morency</i>	<i>Président et chef de la direction</i>
Association des entrepreneurs de services d'édifices Québec (AESEQ)	<i>Annie</i>	<i>Fortin</i>	<i>Présidente du conseil d'administration</i>
Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ)	<i>Dominic</i>	<i>Robert</i>	<i>Directeur général</i>
Association des fabricants de meubles du Québec (AFMQ)	<i>Pierre</i>	<i>Richard</i>	<i>Président-directeur général</i>
Association des fabricants et détaillants de l'industrie de la cuisine du Québec (AFDICQ)	<i>Virginie</i>	<i>Cloutier</i>	<i>Directrice générale</i>
Association des firmes de génie-conseil du Québec (AFG)	<i>André</i>	<i>Rainville</i>	<i>Président-directeur général</i>
Association des producteurs maraichers du Québec (APMQ)	<i>Jocelyn</i>	<i>St-Denis</i>	<i>Directeur général</i>
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (AP-CHQ)	<i>Luc</i>	<i>Bélanger</i>	<i>Président-directeur général</i>
Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles/BOMA QUÉBEC	<i>Linda</i>	<i>Carbone</i>	<i>Directrice générale</i>
Association des restaurateurs du Québec (ARQ)	<i>Alain</i>	<i>Mailhot</i>	<i>Président-directeur général</i>
Association du camionnage du Québec (ACQ)	<i>Marc</i>	<i>Cadieux</i>	<i>Président-directeur général</i>
Association minière du Québec (AMQ)	<i>Josée</i>	<i>Méthot</i>	<i>Présidente-directrice générale</i>
Association patronale des entreprises en construction du Québec (APECCQ)	<i>Rose</i>	<i>Fierimonte</i>	<i>Présidente</i>
Association professionnelle des employeurs de la coiffure du Québec (APECCQ)	<i>Gervais</i>	<i>Bisson</i>	<i>Président</i>
Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER)	<i>Jean-François</i>	<i>Samray</i>	<i>Président-directeur général</i>
Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT)	<i>Richard</i>	<i>Darveau</i>	<i>Président et chef de la direction</i>
Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP)	<i>Jean</i>	<i>Bourcier</i>	<i>Vice-président exécutif et directeur général</i>
Association québécoise du propane (AQP)	<i>Martin</i>	<i>Cormier</i>	<i>Directeur général</i>
Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)	<i>Claude</i>	<i>Bédard</i>	<i>Directeur général</i>
Cargo Montréal	<i>Mathieu</i>	<i>Charbonneau</i>	<i>Directeur général</i>
Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages	<i>Roxanne</i>	<i>Hébert</i>	<i>Directrice des communications et des opérations</i>
Conseil canadien du commerce de détail (CCCD)	<i>Marc</i>	<i>Fortin</i>	<i>Président, CCCD Québec</i>
Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)	<i>Sylvie</i>	<i>Cloutier</i>	<i>Présidente-directrice générale</i>
Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)	<i>Denis</i>	<i>Lebel</i>	<i>Président-directeur général</i>

Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ)	<i>Richard</i>	<i>Mimeau</i>	<i>Président-directeur général</i>
Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)	<i>Jean-Emmanuel</i>	<i>Arsenault</i>	<i>Président du conseil d'administration</i>
Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)	<i>Léopold</i>	<i>Turgeon</i>	<i>Président-directeur général</i>
Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ)	<i>Ian P.</i>	<i>Sam Yue Chi</i>	<i>Vice-président directeur général</i>
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGQ)	<i>Éric</i>	<i>Côté</i>	<i>Vice-président exécutif</i>
Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ)	<i>Benoit</i>	<i>Ste-Marie</i>	<i>Directeur général</i>
Fédération des cégeps	<i>Bernard</i>	<i>Tremblay</i>	<i>Président-directeur général</i>
Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)	<i>Alain</i>	<i>Fortier</i>	<i>Président</i>
Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP)	<i>Nancy</i>	<i>Brousseau</i>	<i>Directrice générale</i>
Fédération des transporteurs par autobus	<i>Luc</i>	<i>Lafrance</i>	<i>Président-directeur général</i>
Fédération québécoise des associations d'entrepreneurs spécialisés en construction (FQAESC)	<i>Marc</i>	<i>Bilodeau</i>	<i>Président du conseil d'administration</i>
Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME)	<i>Fernando</i>	<i>Borja</i>	<i>Directeur général</i>
Groupe entreprises en santé	<i>Jeane</i>	<i>Day</i>	<i>Directrice générale</i>
Groupement des chefs d'entreprise du Québec	<i>Michel</i>	<i>Bundock</i>	<i>Président-directeur général</i>
PréviBois	<i>Éric</i>	<i>Dunn</i>	<i>Président-directeur général</i>
Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)	<i>Nicole</i>	<i>Trépanier</i>	<i>Présidente-directrice générale</i>
Techno Montréal	<i>Lidia</i>	<i>Divry</i>	<i>Présidente-directrice générale</i>
Union des municipalités du Québec (UMQ)	<i>Alexandre</i>	<i>Cusson</i>	<i>Président de l'UMQ et maire de Drummondville</i>